

vernements consentent volontiers de nos jours en vue de favoriser la production des produits de base. Chaque province avait connu la révolte ou la quasi-révolte afin de se donner un gouvernement responsable et chacune en subissait les conséquences. Les provinces étaient libres, saignées à blanc par le patronage exercé jusque-là par les Pactes de famille et, du point de vue crédit, étaient considérées mauvais risques, personne n'étant intéressé à l'achat de leur valeurs qui leur auraient fourni des fonds pour assurer aide et services et ainsi accroître le produit provincial brut. Plusieurs États américains avaient failli à leurs engagements, les valeurs qu'ils détenaient ayant été vendues à l'Angleterre. En 1843, l'essayiste écossais Sydney Smith présente publiquement une requête au Congrès en vue de se faire rembourser l'argent qu'il avait placé dans le riche État de la Pennsylvanie, État qui avait affecté son argent à l'aménagement de routes et de canaux pour le bien commun, sans pour autant respecter ses engagements. Aux yeux du capitaliste britannique, les instances que lui présentaient les gouvernements pauvres de ses propres colonies britanniques pour qu'il place des fonds dans leurs entreprises d'intérêt public sonnaient faux. Pour la première fois, mais non l'unique fois, l'Américain s'était montré, sur le plan des investissements, plus adroit que son cousin canadien.

Les gouvernements des colonies n'avaient que deux ressources: d'abord de vastes étendues de terre, de mers et de forêts, prêtes à être mises en valeur pour en tirer toutes sortes de produits de base; ensuite, une population, pas assez nombreuse, mais suffisante au départ.

9) *La situation économique.* En 1847 survint une grave crise économique dans les colonies de l'Amérique du Nord britannique qui sévit pendant plusieurs années. Les effets de la crise furent accentués par l'abolition du Tarif de préférence impériale sur les céréales et le bois d'œuvre, fait découlant de l'abrogation par le gouvernement anglais des lois britanniques concernant le maïs.

10) *Les banques.* Dans les colonies, les banques avaient adopté la formule anglaise pour s'établir, y compris le marché monétaire dans les villes, petites et grandes. Elles attendaient le stimulant qui les pousserait à établir le régime bancaire, typiquement canadien, qui s'inspirerait et s'adapterait aux besoins et à l'expansion de notre pays. Mais dans les années 1850 les banques procédaient prudemment à l'extension du crédit et à l'établissement de succursales. Toutefois, à cette époque, l'agriculture et le commerce progressaient à vive allure, et, en conséquence, les entrepreneurs régionaux exigèrent que les banques leur consentent des avances de fonds, comme capitaux de risque, destinés à l'expansion régionale. Le gouvernement, à son tour, décida d'intervenir en encourageant les banques à établir des succursales. Il s'ensuivit que le gouvernement de la province du Canada adopta une loi bancaire applicable à toutes les banques. A ce sujet, je citerai un extrait, page 11, de l'ouvrage de Jamieson intitulé *Chartered Banking in Canada*, publié en 1953:

«L'adoption en 1859 d'une loi intitulée *Loi créant d'autres moyens pour faciliter les transactions commerciales* constitue un événement qui, à cause de son importance, sort de l'ordinaire». C'était le premier pas vers ce qu'on a appelé «l'engagement» ou «l'article 88» de la loi actuellement sur les banques. L'un des traits les plus caractéristiques qui ont marqué nos institutions bancaires, c'est de voir dans quelle mesure les dispositions de cet article ont favorisé l'agriculture, l'industrie et le commerce sur le plan de la production, de la fabrication et de la vente des différents produits du Canada. Il convient de noter que l'objectif principal de cette loi n'était pas de faciliter la tâche aux banques mais de répondre à un besoin qui s'était fait sentir dans le monde des affaires. Les archives parlementaires indiquent également que le même motif inspirait les mesures prises par la suite pour mettre en œuvre cette caractéristique de notre système bancaire».